

FORUM

Limitation des conditions d'admission à pratiquer à la charge de l'assurance-maladie obligatoire

« Réformer » la réorganisation de la formation post-graduée en médecine en Suisse Romande

Elodie Huber
Filière médecine
interne

Mes craintes

Un système « français »

- Limitation du choix de formation
- Forcé·e à faire quelque chose que je n'aime pas



Frustration
Perte de plaisir

~~Droit à l'erreur~~

~~Construction par des opportunités~~

Une partie de réalité actuellement

- Actuelle limitation des postes de formation
 - Réseaux clairement identifiés
 - Services nécessaires à la formation
- Jeu du double menteur
 - Employeur·euse: emploi à très long terme (3-5 ans), manque de personnel jour J
 - Employé·e: plusieurs postulations pour la même période, décision de dernière minute

Réformer

Un essai de solution bienveillante à la modification imposée du système actuel

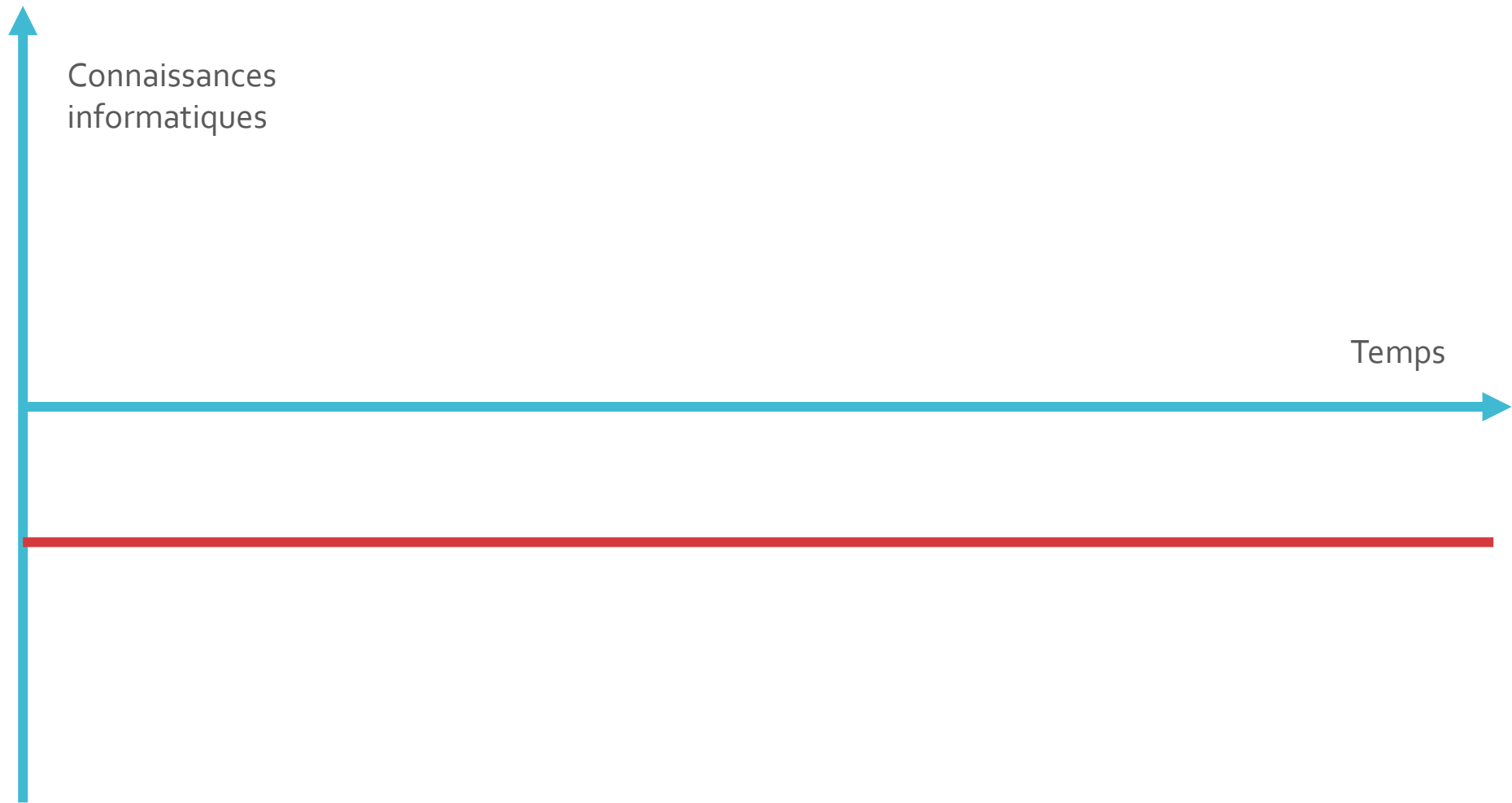
- Tentative de transparence
 - Communication plus directe entre employé·e·s et employeurs·euses
- Réelle aide à la formation post-graduée
 - Mise en relation avec une personne dotée d'une expertise pour la formation escomptée



Tout est possible

Conclusions

- Formellement pas heureuse de la nouvelle limitation imposée
- Projet « Réformer » tente d'amener une solution concrète afin de garantir une transparence entre formé·e·s et formateurs·trices, et d'assurer une formation post-graduée dans les meilleures conditions possibles





Merci de votre
attention!

A disposition pour des questions: elodie.huber@chuv.ch

